### **MÉTIERS DE LA SANTÉ**

# DIPLÔME D'ÉTUDES UNIVERSITAIRES SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES PRÉPARATEUR TECHNICIEN EN PHARMACIE

#### **INSCRIPTION VIA PARCOURSUP**

#### **ACCÈS FORMATION ET TARIFS:**

- Contrat d'apprentissage
- Contrat de professionnalisation
- Formation Continue\*

Financements par l'OPCO d'entreprise. \*Contactez-nous pour un devis.

#### **DÉLAI ET MODALITÉ D'ACCÈS:**

Date de rentrée : Septembre

Durée: 2 ans

Prérequis:

**Être titulaire d'un BAC** 

Un intérêt pour les matières scientifiques est recommandé

#### PROGRAMME DE FORMATION:

**Volume d'heures en entreprise :** 2300 heures environ

Volume d'heures en formation : 900 heures environ

Date d'inscription maximum : Fin septembre

#### **OBJECTIFS DE LA FORMATION:**

- Accueillir la clientèle
- Délivrer des ordonnances, donne des explications et conseils
- Réaliser des préparations magistrales, officinales
- Gèrer la réception et la gestion des commandes
- Remplir des fonctions administratives

#### **MODALITÉS PÉDAGOGIQUES:**

- Une formation alternée entre l'entreprise et le Centre de Formation
- Suivi pédagogique par l'équipe enseignante et le référent
- Des formations appliquées aux métiers avec mise en situation sur plateaux
- Visites en entreprise

#### **MODALITÉ D'EXAMENS:**

- Diplôme de l'Enseignement Supérieur de niveau 5
- En présentiel
- Selon le référentiel d'examen : Épreuves ponctuelles finales

#### **DÉBOUCHÉS:**

Par définition, le titulaire du DEUST devient préparateur en pharmacie. Il peut exercer son métier au sein d'une pharmacie où il secondera le pharmacien. Il peut également intégrer le milieu hospitalier où il a la possibilité de compléter sa formation avec un an de préparateur en pharmacie hospitalière.



Les préparateurs en pharmacie sont seuls autorisés à seconder le titulaire de l'officine et les pharmaciens qui l'assistent dans la préparation et la délivrance au public des médicaments destinés à la médecine humaine et à la médecine vétérinaire.

Ils assument leurs tâches sous la responsabilité et le contrôle effectif d'un pharmacien, leur responsabilité pénale demeurant engagée. Article L584 du code de la santé publique.















1	SANTÉ		APP, CP, FC
1			APP, CP, FC
1			
			FC
1			FC
	SOCIAL		
1			APP, CP, FC
	1	SOCIAL	SOCIAL

APP: Contrat d'apprentissage / CP: Contrat de professionnalisation / FC: Formation continue

TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS SESSION 2025 : **94,74** % TAUX D'INSERTION ET DE POURSUITE D'ÉTUDES 2024 : **88,9** % TAUX DE RUPTURES SESSION 2024/2025 : **16,67** %



### **ACCESSIBILITÉ**

Nos locaux sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ; pour toute demande spécifique, notre référent handicap est à votre disposition.

## **NOS CENTRES:**

#### **ARDENNES**

129 avenue Charles de Gaulle 08008 Charleville Mézières Cedex 03 24 33 02 24 contact@almea-formations-08.fr

#### **AUBE**

9 rue Robert Keller 10151 Pont Sainte Marie Cedex 03 25 81 08 01 contact@almea-formations-10.fr

#### **MARNE**

32 rue Benjamin Franklin 51016 Châlons-en-Champagne Cedex 03 26 69 25 85 contact@almea-formations-51.fr

#### **HAUTE-MARNE**

1 rue Albert Camus 52904 Chaumont Cedex 9 03 25 35 09 09 contact@almea-formations-52.fr

www.almea-formations.fr

